



**PREPARATION DU LIVRE BLANC 2016  
SUR L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS DANS LE MONDE  
QUESTIONNAIRE FIPF-OIF**

**1. L'ASSOCIATION**

1.1. Existe-t-il une ou plusieurs associations de professeurs de français ?

Appellation	Effectif	Affiliation FIPF
<b><i>Slovenská asociácia učiteľov francúzštiny (SAUF)</i></b>	<b><i>120 profs</i></b>	<b><i>1</i></b>

Précisez les niveaux d'enseignement et la proportion d'enseignants par niveau

***18 enseignants de základná škola (élémentaire + collège)***

***82 enseignants de lycée***

***20 autres établissements***

1.2. L'association et son environnement institutionnel

1.2.1. L'association est-elle consultée par les autorités ?

xOui

Non

1.2.2. Si oui comment ?

***La présidente prend part au comité national pour l'enseignement, au sein de l'Institut national de pédagogie (INP), ainsi qu'au Ministère de l'éducation slovaque.***

1.2.3. Fréquence des contacts?

***Comité INP : 3 fois par an ; Comité Ministère de l'éducation : 2 fois par an***

1.3. *Rapports internationaux*

1.3.1. Votre pays a-t-il signé un (des) traité(s) international (-aux) prévoyant l'enseignement d'une ou de plusieurs langues étrangères ?

Oui  Non

1.3.2. Si oui lequel (lesquels) ?

***Coopération éducative, linguistique, universitaire, scientifique et administrative avec la France.***

***Même type d'accord avec la Belgique (WBI notamment), l'Allemagne, la Russie, l'Espagne. La partie slovaque s'engage essentiellement pour l'enseignement bilingue, le cadre légal n'étant pas harmonisé en Slovaquie. Il existe ainsi de nombreux arrangements bilatéraux pour le bilingue (France, WBI, Espagne, Russie...)***

1.3.3. De votre point de vue cette signature est-elle respectée ?

***Oui pour l'enseignement bilingue.***

***La mise en place de l'anglais 1<sup>e</sup> langue obligatoire (rentrée 2011) dès la 3<sup>e</sup> année de l'école élémentaire s'oppose au choix des langues dans le système éducatif. Ce choix n'apparaît que pour la 2<sup>nd</sup>e langue, à partir de la 6<sup>e</sup> année de l'école fondamentale (6<sup>e</sup> de collège).***

1.3.4. L'association entretient-elle des rapports avec l'OIF ?

Oui  Non

1.3.4.1. Si oui, ces liens sont-ils directs ?

Oui  Non

1.3.4.2. Si oui, avec quel service ?.....

1.3.4.3. Si non, avec quel(s) opérateur(s) de la Francophonie ? (AUF, AIMF, Université Senghor, TV5monde)

***AUF Bureau Europe centrale de Bucarest (Mme Roxana Turcanu)***

***TV5Monde (l'antenne de Prague a prévu de prendre contact avec la SAUF cet automne)***

1.4. *L'association entretient-elle des rapports avec les ambassades francophones ?*

1.4.1. De France  Oui  Non

1.4.2. Du Québec  Oui  Non

1.4.3. De Suisse  Oui  Non

- 1.4.4. De Belgique  Oui  Non  
1.4.5. Autres :  Oui  Non (si oui, lesquels ?).....

1.5 Pouvez-vous donner des exemples de coopérations avec ces ambassades ?

**L'Ambassade de France verse une subvention annuelle à la SAUF, qui coopère étroitement avec elle sur l'organisation de séminaires de formation. L'Ambassade de Belgique s'est également impliquée dans le séminaire organisé par la SAUF lors de la semaine de la Francophonie et de la langue française (invitation de 2 conférenciers).**

1.6 Existe-t-il des accords de coopération avec des États membres de l'OIF en faveur de l'enseignement de et/ou en français ?

Oui  Non

1.6.1. Si oui, précisez lesquels : **la coopération avec la France est régulière (séminaires, promotion, matériel pour les enseignants), celle avec WBI ponctuelle et sur demande de la SAUF (séminaires).**

1.6.2. Quels sont les pays concernés ? **France, Belgique**

1.6.3. Quels sont les bénéficiaires ? **Professeurs de français, étudiants – futurs enseignants, élèves**

1.7. En dehors des associations de professeurs de français, existe-t-il des associations œuvrant en faveur de l'usage, de la promotion ou de la diffusion de la langue française ?

Oui  Non

1.7.1. Nom(s) :

**1. Asociácia učiteľov na Hornom Zemplíne**

**2. gestionnaires du site [www.francuzstina.eu](http://www.francuzstina.eu)**

**3. Pont francophone (association d'étudiants de départements de français présenté à Bratislava et à Banská Bystrica)**

**4. Efpolit (association d'étudiants parlant français)**

**5. FRASK (association culturelle pour promotion de la culture française)**

1.7.2. Type d'action :

**actions à caractère culturel (appui au concours de chanson francophone, au festival du film francophone), mise en ligne d'informations sur la France et la Francophonie**

1.7.3. Effectifs :

**Pont francophone (50 étudiants)**

## 2. L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES ET DU FRANCAIS

2.1. Indiquez les trois premières langues vivantes étrangères (LVE) enseignées dans le pays par ordre décroissant des effectifs.

Cycles	LVE 1 (préciser)	LVE 2 (préciser)	LVE 3 (préciser)	Commentaires
Primaire	<u>anglais</u>	<u>allemand</u>	<u>russe</u>	
Secondaire	<u>anglais</u>	<u>allemand</u>	<u>russe</u>	
Supérieur	<u>anglais</u>	<u>allemand</u>	<u>russe</u>	

2.2. Effectifs des apprenants des langues autres que le français :

Cycles	LVE 1 (préciser)	LVE 2 (préciser)	LVE 3 (préciser)	Commentaires
Primaire	140417+ 203216= <b>343633</b>	6037+ 110021= <b>116 058</b>	814+ 39940= <b>40 754</b>	<b>Statistiques selon Ústav prognóz školstva Slovenskej republiky faites le 15 septembre 2011</b>
Secondaire	83937+ 2075 +144161= <b>230 173</b>	52365+ 701+ 99193= <b>152 259</b>	10415+ 167+ 20942= <b>31 524</b>	
Supérieur				<b>Pas de statistiques à disposition</b>

2.3. Effectifs des apprenants de français

Enseignement du français Nombre d'apprenants (total public et privé)		
Préscolaire	Primaire (école de base)	Secondaire
	<b>167</b> <i>(1<sup>er</sup> niveau de l'école fondamentale)</i> <b>4 169</b> <i>(2<sup>e</sup> niveau de l'école fondamentale)</i>	<i>Lycées : 13 200+</i> <i>Conservatoires : 409+</i> <i>Ecoles secondaires : 5 916</i> <b>Total : 19 525</b>

2.4. Niveau d'introduction du français : **6<sup>e</sup> année d'école fondamentale (6<sup>e</sup> de collège dans le système français)**

2.5. Nombre d'heures proposées par niveau : **1 = minimum obligatoire (le nombre le plus fréquent est 2), au 2<sup>nd</sup> niveau de l'école fondamentale comme au lycée**

### 3. L'ENSEIGNEMENT EN FRANCAIS (le cas échéant)

3.1. Effectifs des apprenants= **effectifs de l'école française de Bratislava**

Enseignement en français Nombre total d'apprenants (public et privé)		
Préscolaire	Primaire (école de base)	Secondaire
<b>54</b>	<b>69</b>	<b>30</b>

3.2. Si le français n'est pas la seule langue d'alphabetisation puis d'enseignement,

3.2.1. Précisez sa place par rapport aux autres langues jouant ce rôle : **4 sur 6**

3.2.2. A quel niveau est-il introduit dans le système scolaire ? **primaire (6<sup>e</sup> année au plus tôt, l'anglais étant LV1 obligatoire)**

3.2.3. Quel est le nombre d'heures qui lui sont consacrées par semaine et par classe jusqu'à la fin du secondaire ? ***Jusque là, c'était 1 heure par semaine officiellement, bientôt 2 heures ou plus.***

3.3. Outre le français, quelle(s) est (sont) l' (les) autre(s) langue(s) d'enseignement aux niveaux scolaire et universitaire ?

Cycles	Autre langue 1 (préciser)	Autre langue 2 (préciser)	Autre langue 3 (préciser)	Commentaires
Primaire	<u>anglais</u>	<u>allemand</u>	<u>russe</u>	<u>Italien, espagnol</u>
Secondaire	<u>anglais</u>	<u>Allemand</u>	<u>russe</u>	<u>Italien, espagnol</u>
Supérieur	<u>anglais</u>	<u>allemand</u>	<u>Russe</u>	<u>Italien, espagnol</u>

3.4. La (les) langue(s) d'enseignement change(nt)-t-elle(s) au cours de la scolarité ?

Oui  Non

***Les langues des minorités mises à part, le slovaque est la langue officielle d'enseignement ; la Slovaquie mène actuellement des études sur la possibilité que, dans certains types d'établissement, la langue étrangère enseignée soit différente de celle enseignée dans l'établissement précédemment fréquenté par l'élève.***

3.4.1. Le cas échéant, précisez les raisons de ce changement. ***L'enseignement et le choix des langues dépendent des propositions des écoles ; le nombre des professeurs disponibles, etc. Les langues changent selon les priorités des élèves et des parents. Normalement, il est prescrit de choisir ses deux langues étrangères à l'école primaire et continuer avec les études de ces deux langues jusqu'au secondaire où les compétences acquises vont approcher niveau B2 de la L1 étrangère et B1 de L2 étrangère.***

***La Slovaquie rencontre un problème important de qualification des enseignants de langues, en particulier dans le primaire et pour l'anglais. Elle vient d'en former 3000, majoritairement en anglais mais aussi en allemand, en russe, en français et en espagnol, jusqu'au niveau B2, qui est le niveau requis pour enseigner une langue étrangère au premier niveau de l'école élémentaire.***

3.4.2. Précisez le niveau d'enseignement où il intervient B1 ou B2

***B2 pour la LV1 au baccalauréat, B1 pour la LV2 au baccalauréat.***

3.5. Établissements où l'enseignement se fait majoritairement en français

### 3.5.1. Établissements nationaux

Désignation	Cycles (niveaux)	Nombre d'élèves

Nombre total d'apprenants		
Précolaire	Primaire	Secondaire

### 3.5.2. Cours professionnels en français (à extraire du total mentionné ci-dessus en précisant leur objet : hôtellerie, tourisme...)

Intitulé du certificat	Effectif

### 3.5.3. S'il existe un enseignement de type « écoles bilingues »

#### 3.5.3.1. Quel est l'effectif concerné par niveau ?

Niveau	Nombre d'heures/semaine	Effectif
4 sections bilingues franco-slovaques de lycee	Environ 16 heures	700
1 section bilingue belgo-slovaque de lycee	Environ 16 heures	200

#### 3.5.3.2 Quelles sont les DNL (disciplines non linguistiques) proposées en français ?

Niveau	Nombre d'heures / semaine	Effectifs
<i>Maths, physique, chimie, biologie</i>	<i>3.5, 3.5, 2.5, 2.5</i>	<i>900</i>


**la Slovaquie compte également 4 sections européennes de lycée, dans lesquelles les élèves valident un niveau B2 en fin de cursus et suivent un enseignement d'histoire, de géographie et/ou d'économie en français sur les 2 dernières années du cursus. Selon certaines institutions, cette définition peut correspondre à celle d'une section bilingue (la Slovaquie ne reconnaît aucune spécificité à ces 4 sections européennes, qui accueillent environ 300 élèves)**

### 3.6. Établissements français

Nombre d'apprenants		
Primaire	Secondaire	Supérieur
<b>54</b>	<b>69</b>	<b>30</b>

### 3.7. Autres établissements internationaux (en dehors des établissements homologués par la France)

Désignation	Statut (public, privée, étranger)	Nombre d'élèves

## 4. PROGRAMMES et CONTENUS

4.1. Y a-t-il des instructions officielles concernant l'enseignement du français?

Oui     Non

**ce sont les mêmes que celles qui régissent l'enseignement de toute LV1 ou de toute LV2. Chaque langue possède un référentiel langagier qui s'appuie sur les recommandations du Conseil de l'Europe.**

4.2. Si oui, quelle est la date des dernières instructions ? 2011 ?

4.3. Les objectifs des programmes vous paraissent-ils

4.3.1. Atteignables ?

Oui             Non (pas avec une heure par semaine)

4.3.2. Convenir aux attentes des parents ?

Oui       Non

4.3.3. Convenir aux attentes des apprenants

Oui       Non

***OUI dans la mesure ou il s'agit de referentiels concus avec serieux***

***NON dans la mesure ou ils visent des competences partielles de meme niveau pour toutes les habiletés et ou ils n indiquent rien sur la maniere d enseigner, qui est souvent tres traditionnelle en Slovaquie***

4.3.4 Les programmes contiennent-ils des références à la francophonie, à l'Organisation internationale de la Francophonie, aux pays francophones (lesquels?) et aux auteurs francophones

***La Francophonie est l'un des themes que l'eleve etudie en vue de l'epreuve orale de francais***

4.3.5 A votre connaissance, les professeurs de français font-ils référence à la francophonie dans leurs pratiques d'enseignement ? Précisez.....

***Trop peu ; les manuels et supports de cours referent surtout a la France ; une dotation de supports de l'OIF sur la Francophonie pourrait sans doute aider a y remedier***

4.3.6 Utilisent-ils les ressources en ligne mises à disposition par la Francophonie et la FIPF ? francparler-oif.org, fipf.org, Apprendre et enseigner avec TV5monde, 7 jours sur la planete.....

4.3.7 Utilisent-ils régulièrement d'autres ressources en ligne ? Si oui, lesquelles ?.....

4.3.8. Autres commentaires

***il pourrait etre interessant que l'OIF propose des supports susceptibles d'interessier des Slovaques (enfants et parents), en particulier en leur presentant des perspectives professionnelles : usage du francais dans les institutions europeennes, creation de nombreux postes de travail au Quebec, espoirs engendres par l'augmentation attendue du nombre de francophones en Afrique***

## 5. LES PROFESSEURS DE FRANCAIS

5.1. Nombre

Nombre d'enseignants		
Primaire	Secondaire	Supérieur
50	200	30

5.1.1. Professeurs de français langue étrangère : **environ 250**

5.1.2. Professeurs de français langue seconde : .....

5.1.3. Professeurs de français langue première (« maternelle ») : .....

5.2. Enseignent-ils seulement le français ?

Oui       Non

5.3. S'ils enseignent le français et une autre matière, dites laquelle (lesquelles) ?

**Les enseignants de français sont en general bivalents. La plupart d'entre eux enseignent également une autre langue (slovaque, anglais). Il arrive que certains enseignants soient bivalents français-DNL d'où des perspectives de création de sections bilingues envisageables, dans un contexte politico-éducatif actuellement favorable, en particulier si l'OIF peut y apporter un soutien à la formation des enseignants.**

5.4. Exercent-ils parfois une autre activité professionnelle en plus de leur métier d'enseignant ?

Oui       Non

5.4.1. Si oui laquelle ?

**La majorité des enseignants des écoles assurent également des cours de français dans des écoles de langues ou des cours particuliers. Certains d'entre eux peuvent également être traducteurs ou interprètes.**

5.4.2. La profession d'enseignant est-elle leur profession majeure ? **OUI**

5.4.3. Quel est le salaire moyen d'un professeur de français pour chaque catégorie par rapport au salaire médian ?

**500 euros par mois soit un salaire supérieur au SMIC mais inférieur de moitié à celui d'un salarié du privé ayant le même niveau d'études**

5.5. La formation des professeurs

5.5.1. De quelle formation initiale ont-ils bénéficié ?

**Departements universitaires de francais / langues romanes (3 dans des facultes de lettres, 1 en sciences humaines, 1 en pedagogie)**

5.5.2. Précisez aussi les procédures et les délais nécessaires pour une titularisation dans la fonction publique ?

**Le statut de fonctionnaire n'existe pas en Slovaquie. Les agents de la fonction publique peuvent donc être licenciés si la situation de leur employeur le leur impose.**

**Il faut ... mois/années pour signer un CDI dans un établissement.**

5.5.3. Peuvent-ils bénéficier de formation continue ? **Oui, à travers les centres de formation continue (MPC), dont le fonctionnement en Slovaquie est peu favorable à la formation continue des enseignants de langues, en particulier des langues les moins enseignées (français, espagnol)**

5.5.4. Votre association est-elle en mesure d'organiser des sessions de formation continue ?

Oui  Non

Seule à travers des séminaires ou en coopération avec d'autres partenaires institutionnels

5.5.5. Votre association désire-t-elle organiser des sessions de formation continue ?

Oui  Non

5.5.6. Si oui, selon quelles modalités ?

**Sessions de formation de 3 jours, par exemple pendant l'été, quand les enseignants sont disponibles. Le fonctionnement des MPC étant erratique, un appui de l'OIF ou des interventions directes de l'OIF sur ces séminaires serait la bienvenue.**

5.6. Existe-t-il des écoles/instituts ou départements universitaires de formation des professeurs de français ou d'enseignants des écoles de base ?

Oui  Non

Si oui : **Bratislava, Presov, Banska Bystrica, Nitra- environ 200 étudiants**

Désignation	Effectifs année 1	Année 2	Année 3	Année 4 et +

5.7. Existe-t-il un ou plusieurs départements de français dans les universités ?

Oui       Non

Si oui : *Les départements cites supra (200 étudiants en filière pédagogie) plus, à l'intérieur de ces départements, ceux se spécialisant en traduction (300 étudiants)*

Désignation	Effectifs année 1	Année 2	Année 3	Année4 et +

5.8. *Existe-t-il une ou plusieurs filières francophones dans les universités ?*

Oui       Non

Si oui,

**6 : Comenius Bratislava (management), Nitra (communication), BB (économie ; politique), technique Kosice (économie) – environ 500 étudiants**

Désignation	Effectifs année 1	Année 2	Année 3	Année4 et +

S'il s'agit d'antenne délocalisée d'établissements francophones le préciser dans l'intitulé.

## 6. VALEURS VEHICULEES

6.1. *Selon vous, quelles valeurs sont-elles véhiculées par l'enseignement du français ?*

(Classez par ordre décroissant)

6.1.1. Economique **3**

6.1.2. Culturel **1**

6.1.3. Démocratique **2**

6.1.4. Autres **4**

**SELON MOI C EST CULTUREL DEMOCRATIQUE ECONOMIQUE AUTRES**

## 7. MOTIVATION

7.1. Quelles sont les principales motivations des membres de votre association pour enseigner la langue française ?.....

**AMOUR DE LA LANGUE ET DE LA CULTURE**

7.2 Quelles sont les motivations de vos élèves et de vos étudiants pour apprendre le français

## **CULTURE FRANCAISE**

### **8. EVOLUTIONS PREVISIBLES POUR L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS**

*Poursuite de l'effritement de son enseignement*

*La suppression de la 2<sup>NDE</sup> langues au collège vise à mettre fin au traditionnel alliage anglais – allemand et à permettre aux langues moins enseignées d'être choisies au lycée, ou se trouve la majorité des enseignants de français. Impact réel de cette disposition, actuellement en discussion au parlement slovaque, difficile à mesurer par anticipation*

### **9. EVOLUTIONS SOUHAITEES**

*Développement du bilingue (annonce faite par le ministre)*

*Soutien de l'OIF à ce développement*

*Dotation d'outils informatiques dans classes francophones sélectionnées avec l'OIF pour valorisation des contenus en ligne pour l'apprentissage du français (parler français c'est facile, TV5 Monde, Francparler, Oif..)*

### **10. TEMOIGNAGES SUR LES CONDITIONS D'ENSEIGNEMENT**

*Salaires faibles*

*Etablissements dotés de faibles moyens donc mal équipés*

*Manque de reconnaissance par la société des enseignants*

*Priorité souvent accordée par les chefs d'établissement aux enseignants d'anglais*

*Impossibilité de prendre part à une formation sur le temps de travail, les directeurs ne pouvant remplacer un enseignant de français en formation par un autre enseignant de français*